

Le Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)

**Un dispositif nouveau au service de la réussite de
tous les élèves ayant des besoins spécifiques,
mobilisable par les parents et les enseignants...**

... pour répondre aux préoccupations des parents.

***... pour apporter un soutien rapide pour les
élèves ayant des besoins particuliers.***

***... qui accompagne les enseignants et les
communautés éducatives.***

***... présent dans un secteur géographique donné,
de la maternelle au lycée.***

***... qui s'appuie sur une équipe dédiée
coordonnant un réseau de professionnels,
internes et externes à l'Éducation nationale.***

Le PAS, un dispositif nouveau

Le PAS est un nouveau dispositif à destination des familles en appui direct des équipes enseignantes. Son objectif est de proposer des réponses rapides, pédagogiques, éducatives et sociales à tout élève ayant des besoins particuliers à l'école, de la maternelle au lycée (publics ou privés sous contrat).



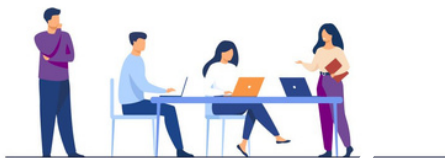
Le PAS est :

- Un lieu d'accueil des familles et des élèves présentant des besoins particuliers.
- Une réponse de premier niveau rapidement opérationnelle.
- Une équipe de proximité pour les familles et les équipes pédagogiques.

Qui peut solliciter le PAS ?



Les Familles



Enseignants, directeurs ou chefs d'établissements

En tant que parent, je joue un rôle clé dans la mise en place de l'accompagnement par le PAS. Je reste décisionnaire à chaque étape du processus.

Le PAS, une équipe de professionnels dédiée



Un personnel ressource de
l'Éducation nationale.

Un éducateur spécialisé
dédié au PAS.

UNE DOUBLE EXPERTISE : ÉDUCATION NATIONALE + MÉDICO-SOCIAL

UNE LOGIQUE DE COOPÉRATION ET D'INTERVENTION

Chaque binôme peut mobiliser des compétences complémentaires issues de l'Éducation nationale ou du secteur médico-social en fonction des besoins repérés.

Le PAS, un fonctionnement en 3 étapes

①

Je suis parent, mon enfant rencontre un obstacle impactant les apprentissages. Je contacte le Pôle d'Appui à la Scolarité et je suis reçu(e) par l'équipe dans un lieu destiné aux familles.

②

Avec mon accord, l'environnement de mon enfant est observé pour identifier ses besoins.

③

Un projet de réponse m'est proposé rapidement pour une durée déterminée. Un bilan est ensuite réalisé, conjointement entre le PAS, la communauté éducative et la famille.

Comment contacter le PAS ?



Secteur L'Isle Jourdain / Samatan :

Mail : pas32-lisle-jourdain@ac-toulouse.fr

Mme ROWLING Carole : 06.26.14.69.01

M. VOYNET Frédéric : 06.71.06.45.27

Lieux d'accueil du PAS :

Collège Françoise Héritier

31 Rue de Rozès, 32600 L'Isle-Jourdain

Collège François de Belleforest

1 Cité du Roc, 32130 Samatan



Plus d'informations sur :

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/prim32/pole-dappui-la-scolarite-pas>

Document réalisé par le PAS32